



CQPM • Retoucheur tôle nue sur ligne de fabrication de véhicules



Produire - Réaliser

Chaudronnerie - Soudage - Tuyauterie industrielle

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le retoucheur tôle nue est un professionnel de la retouche de pièces ou caisses en tôle nue dans l'industrie automobile. Il est amené à intervenir sur tôles d'acier ou d'aluminium dans un contexte process flux de production de véhicule en grande série. Il fait un contrôle tactile et visuel des pièces ou des caisses en sortie d'ateliers, et évalue les défauts d'aspect des pièces ou des caisses contrôlées selon des critères de pondération fournis. Il décide s'il faut les retoucher dans le flux de production ou hors flux de production, et le cas échéant les rebuter.

Le retoucheur garantit la qualité de la production, après retouche en sortie de son atelier :

- des pièces nues dans le cadre d'un atelier d'emboutissage ;
- des tôles assemblées dans le cadre de l'atelier de tôlerie (côtés de caisses, portes, capots, hayons assemblés dans le cadre d'un atelier de fabrication des ouvrants) ;
- des caisses nues complètes en sortie de l'atelier de tôlerie (en fin de process tôlerie avant envoi en peinture).

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **Le contrôle et la retouche d'une pièce issue de l'emboutissage, ou des tôles assemblées ou caisse en tôlerie**

Cette activité consiste à s'assurer que le (la) retoucheur (euse) applique les modes opératoires dans les règles de l'art et/ou prescrits suivant un plan de surveillance défini, en repérant les défauts d'aspect et d'en en faisant le suivi, en utilisant les méthodes d'évaluation et en caractérisant le (les) défaut(s) d'aspect ainsi que de sa (leur) gravité. Le (la) retoucheur (euse) décide en fonction de la caractérisation du défaut, si une pièce ou une caisse ayant un défaut d'aspect doit ou non être retouchée. Il (elle) doit également décider s'il est opportun de sortir ou pas la pièce ou la caisse du flux de production de véhicule pour la retoucher. L'activité consiste également à retoucher une pièce ou une caisse ayant été déclarée comme non-conforme, et à la valider afin d'assurer la continuité de la production.

Cette activité a pour finalité de garantir la satisfaction client, éliminer les non-conformités et garantir la production de l'atelier.

- **La surveillance du process emboutissage et/ou tôlerie**

Cette activité consiste à déclencher et appliquer des actions de verrouillage lors de l'identification d'une dérive du process de fabrication et d'informer le responsable hiérarchique ou l'intervenant qualité dans les délais définis par des procédures de verrouillage du poste occupé. Pour assurer la surveillance du process, son poste est organisé et rangé selon des consignes et méthodologies standardisées, et il(elle) travaille dans un espace sécurisé afin de faciliter l'identification des situations ou phénomènes dangereux. Pour cela, l'usage des équipements de protection individuels (EPI) et collectifs sont utilisés conformément aux consignes de sécurité et au règlement intérieur.

Cette activité a pour finalité de garantir et de mettre en place des actions de verrouillage afin de limiter les sources accidentogènes (humaines et matériels) et d'éliminer les défauts d'aspect répétitifs ou anormaux sur des pièces ou caisses.

COMPÉTENCES

- Détecter un défaut d'aspect
- Evaluer un défaut d'aspect
- Orienter une pièce, une tôle, ou une caisse présentant un défaut
- Réaliser une retouche simple
- Déclencher les alertes suivant les procédures préconisées
- Veiller au bon niveau de fonctionnement des outillages



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Niveau : 3

N° Cert. : 2001 0196 R

État : Active

RNCP : RNCP36019

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)